



Il s'agit du cas fréquent de cigarettes allumées sur scène pendant une représentation théâtrale

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 17 octobre 2008

Je vous invite à lire l'article paru dans le Figaro du 30 septembre dernier, intitulé Fumer n'est pas jouer . Il s'agit du cas fréquent de cigarettes allumées sur scène pendant une représentation théâtrale.

et de nous dire ensuite ce que vous pensez de cet article assez effarant...

Réponse :

La loi, le décret et les circulaires sont très claires : il est interdit de fumer dans les lieux qui accueillent du public et aucune exception, aucune tolérance n'existe à ce sujet, tant dans les textes actuels que dans ceux qui étaient en vigueur avant le 15 novembre 2006.

Si vous constatez ce genre d'infraction, vous devez déposer plainte au commissariat le plus proche.